Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 41 (1994)

Heft: 6

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dito romand

Réflexions

Les sections cantonales de l'USPC doutent. Leurs comités ne remettent pas en cause leurs missions, ils déclarent que ce sont surtout les «moyens» de l'accomplir qui manquent, face à une «clientèle» qui s'étiole.

En effet, les assemblées générales ont mis en avant la difficulté qu'il y a à se faire connaître, voire reconnaître par des membres dont l'intérêt pour la chose publique et singulièrement l'action «gratuite» va en s'amenuisant.

Que manque-t-il donc à ces associations pour la protection des civils pour trouver ce second souffle dont elles ont tant besoin?

Ce qui frappe d'emblée, c'est la grande solitude des comités face à un public dont la majorité est constituée de spécialistes de la protection civile et qui ont, faut-il le préciser, d'autres chats à fouetter. Les généralités n'ont plus la cote. La défense d'une idée, si généreuse soit-elle, non plus. Le réflexe salvateur ne serait-il pas de se rapprocher, de mettre les problèmes en commun? Ne pourrait-on pas organiser un débat d'idées, non pas sur les finalités de la PCi, mais bien sur les moyens de retrouver la confiance des membres, du grand public ensuite? Comment peut-on intéresser la jeune génération à donner de son temps et à consacrer de l'énergie pour apporter des idées à des comités parfois hésitants? Il n'y a probablement pas qu'une réponse à ces questions. En tout état de cause, les sections doivent se pencher sur leur avenir. Il en va de leur crédibilité.

René Mathey

Coup d'œil au Musée de l'horlogerie

L'ACNPC au musée!

C'est le cadre prestigieux du Musée international d'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds que l'Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile (ACNPC) avait choisi pour tenir son assemblée générale de 1994. On notait la présence de Rolf Graber, président du Grand Conseil, Etienne Robert-Grandpierre, secrétaire général du Département de Justice, Santé et Sécurité, Jean-Martin Mönsch, conseiller communal en charge de la PCi à La Chaux-de-Fonds.

RENÉ MATHEY

Ce musée international, unique au monde, a été fondé en 1902. Le nouveau bâtiment, ouvert en 1974, abrite plus de 3000 œuvres, du cadran solaire à l'horloge atomique. Il occupe une surface de 2300 m², la plupart en sous-sol.

De rares montres du 17° siècle au 19° siècle, ainsi que d'exceptionnelles horloges du 18°, donnent une idée de cette longue recherche consacrée à la mesure du temps par l'homme et de son génie créateur.

Fait remarquable, toutes les pièces exposées sont en parfait état de marche. Certaines ont nécessité plusieurs mois de travail pour reconstituer un mouvement.

Le visiteur traverse plusieurs espaces, de l'époque ancienne jusqu'à la chronométrie scientifique. Il peut suivre, derrière les vitre d'un centre de restauration, le travail minutieux des artisans. Plusieurs audiovisuels jalonnent l'itinéraire de visite.

Depuis 1989, le Musée est intégré à l'Institut l'homme et le temps qui regroupe aussi un centre de restauration d'horlogerie ancienne, ainsi qu'un Centre d'études interdisciplinaires du temps, ouvert aux chercheurs.

Celui qui prend le temps d'une visite, ne le perd pas. Le visiteur effectuera une sorte de pèlerinage au travers d'un monde étrange et merveilleux, rythmé par le tictac et les sonneries multiples. C'est d'ailleurs ce qu'ont dû ressentir les participants à l'Assemblée de l'ACNPC.

Denis Borel quitte le Comité

Jacques Romanens, après une remarque qui traduit une certaine déception quant au nombre de membres présents, ouvre l'assemblée.

Denis Borel, figure emblématique s'il en est, démissionne du Comité. Il avait assuré la présidence de l'ACNPC d'octobre 1982 à septembre 1985 et, depuis cette date, il fonctionnait comme conseiller auprès du Comité. Au terme de son mandat, chacun s'accorde à reconnaître que Denis Borel a apporté une somme de connaissances qui fut bien utile à l'association. Son sens aigu de l'observation, sa rigueur intellectuelle



Jacques Romanens. président de l'ACNPC. remercie Denis Borel.



Rolf Graber, président du Grand Conseil neuchâtelois.



Jean-Martin Mönsch, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds: «La PCi et les sapeurs-pompiers sont étroitement liés depuis longtemps dans la commune...»

alliée à une grande disponibilité sont les traits dominants de cette forte personnalité.

Les incertitudes de l'ACNPC

Pour Jacques Romanens, la mise en chantier de la réforme 95, conjuguée avec les difficultés économiques, a eu des effets inattendus sur les activités de l'association. Aucune action spéciale d'information n'a pu être entreprise depuis deux ans. Cette situation particulière se reflète aussi sur l'effectif de l'association qui a diminué de 35 pour porter le total à 419 membres. Selon le président, les relations avec l'USPC ne sont pas suffisantes en quantité ni en qualité. En effet, trop de séances se déroulent à Berne. Dans cette période d'incertitude, il serait bon que l'USPC se rapproche de ses sections, notamment romandes.

Rolf Graber, président du Grand Conseil apporte le salut et le soutien des autorités cantonales. Il met l'accent sur le changement intervenu dans la structure canto-

nale en matière de PCi qui a fait passer ce secteur au Département de la Police. Cette restructuration est due au rapprochement des pompiers avec la PCi. De nombreux problèmes se posent, non seulement d'organisation mais aussi sociaux entre ces deux institutions qui sont quelque peu différentes dans leur intégration dans les communes.

Jean-Martin Mönsch, conseiller communal en charge de la PCi à La Chaux-de-Fonds remarque que la ville a fait le rapprochement pompiers-PCi depuis longtemps. En effet, la PCi se trouve dans le même dicastère et le chef local commande également les sapeurs-pompiers. Il se félicite donc que la future loi fédérale officialise ce rap-

Pour mettre un point d'orgue à cette assemblée, Jacques Romanens avait invité Nicolas de Diesbach, chantre de la Protection des biens culturels, à s'exprimer sur ce sujet encore trop méconnu des communes. Il faut dire que le Musée de l'horlogerie se prêtait particulièrement bien à un rappel des missions de la PBC.



Une des trois mille pièces du Musée de l'horlogerie.

On fait mouvement

Genève à St-Niklaus

rm. Pour la seconde fois, le canton de Genève participe activement aux travaux de nettoyage des régions touchées par les intempéries de septembre 1993. Aujourd'hui, «Protection civile» suit un détachement de la ville de Genève dans des travaux qu'il fait, pendant une semaine, au bénéfice des habitants de la commune valaisanne de Sankt-Niklaus. D'autres communes et groupements (Lancy, Champagne, Lac et Mandement, Seymaz et Valavran) prendront le relais.

Centre d'instruction de Richelien, il est sept heures du matin. Les cinquante hommes du détachement embarquent à bord des quatre bus et de la Jeep de la Ville de Genève; direction le Haut-Valais, pour rejoindre le village de St-Niklaus, situé sur la route qui conduit à Zermatt. La colonne de véhicules est suivie d'un camion qui transporte tout le matériel nécessaire aux travaux qui vont durer une semaine. Celuici aura d'ailleurs fait plusieurs fois le trajet pour transporter tout le matériel et une faible partie de la subsistance, le courant étant acheté sur place.

Aux alentours de 11 h 00, arrivée à St-Niklaus. A 1100 m d'altitude, il fait un peu plus frais qu'au bord du lac. Le plafond est bas, il «pleuvine». Après la prise de cantonnement et les souhaits de bienvenue du chef local, Roland Imboden, déjeuner pour tout le monde dans la construction de PCi de la commune.

Départ pour les chantiers

C'est Michel Pittet, qui vient pour la seconde fois, qui commande le détachement. Il est aidé dans ses fonctions par Daniel Johner, instructeur professionnel. Guy Progin est responsable de la partie organisation et administration.

La commune de St-Niklaus, composée de quatre hameaux disséminés dans les hauteurs, abrite 2400 habitants. En surface, c'est une des plus étendues du Valais. La structure de la PCi comporte six îlots. Roland Imboden est, à juste titre, fier de dire que son organisation compte huitante-cinq femmes dans ses rangs. C'est un fait unique en Suisse.

L'étendue de la commune explique que les chantiers soient distants de plusieurs kilomètres. Tout déplacement se fait donc en bus, et il est fortement conseillé de ne rien

Les missions sont claires: du côté de Her-



«Attention, chaud dessous...»



Du côté de Bodmen...

briggen, un groupe nettoiera les champs recouverts de limon et de gravats; même chose pour Bodmen et du lieu dit Edelweiss, près du torrent de Sparrenzug; à Blattbach, il sera question de déblayer une chambre de distribution d'eau et de remettre en état le bisse du Schwiedernen; du côté de Alte Mühle afin de finir quelques fouilles et participer à la réfection d'une place réservée au rassemblement de la population.

Un travail difficile

Le travail est difficile; sur des pentes de 40° il s'agit de ratisser des champs, à l'aide de râteaux, de pelles et transporter le tout avec la brouette; c'est harassant. Pour un œil non averti ce travail de jardinage peut paraître inutile. Il n'en est rien. En effet, le



La bonne humeur est au rendez-vous.

limon et les gravats empêchent le sol de respirer correctement et contrarient la pousse de l'herbe.

La plupart de ces terrains, souvent de petites dimensions, apportent à des familles entières un complément bienvenu. Il faut donc pouvoir faucher l'herbe, sans crainte pour le matériel et, surtout, que la verdure soit suffisamment abondante pour permettre aux animaux domestiques de paître.

Quant au travail de réfection du bisse, c'est un travail de terrassier. Il faut aussi remettre en état le chemin qui longe cette distribution d'eau «naturelle» que beaucoup attendent.

Qui pourrait, mieux que ces volontaires de la PCi, apporter ce coup de main fraternel, sans autre compensation que la satisfaction d'avoir participé?



Raymond Sarbach, PCi de St-Niklaus, explique au «gr Duffour» le travail à effectuer, sous l'œil critique de Daniel Johner.



Les murs du PC ont été décorés par des écoliers (de gauche à droite Roland Imboden et Guy Progin).



Raymond Sarbach et Michel Pittet font le point.



Un coup d'œil sur Sankt-Niklaus.

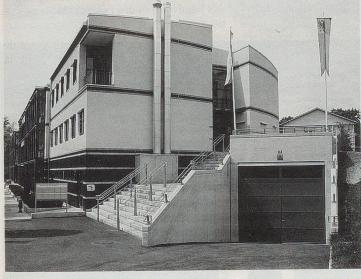
Une construction combinée

Inauguration de Cayla

rm. Présentation à la presse d'une construction de protection civile, sous l'école de Cayla, pour «lancer» deux journées portes ouvertes. Celles-ci seront réservées aux habitants des quartiers de St-Jean, Charmilles et environs.

André Hédiger, conseiller administratif et Jean-Charles Dédo, chef du Service de la PCi de la Ville de Genève.





L'entrée de la construction de Cayla.

Pour André Hédiger, conseiller administratif de la Ville de Genève, c'était l'occasion de présenter un nouvel ouvrage et de faire le point, avec la presse, sur les actions menées par la PCi à St-Niklaus (Réd.: voir reportage dans ce numéro).

Cet ouvrage combiné est situé dans la zone de St-Jean et compte environ 23600 habitants. Il abrite un poste de commandement de quartier, un poste sanitaire de 32 lits, ainsi qu'un poste d'attente pour les formations d'intervention. Il permettra d'abriter 138 personnes de la PCi. La surface totale en sous-sol, avoisine les 1100 m².

La construction a débuté en janvier 1991 et s'est terminée en octobre 1993.

Soucis financiers pour l'avenir

Il aura coûté Fr. 1650000.-, dont il faut déduire quelque Fr. 750000.- de subventions fédérales et cantonales. «Mais, précise André Hédiger, la Ville de Genève ne pourra plus poursuivre son plan de construction depuis la décision du Grand Conseil du 28 août 1991, de suspendre la subvention cantonale de 35%, sur les nouvelles constructions.»

Le programme des constructions pourrait en souffrir, voire prendre un peu de retard. Actuellement, 52% des constructions pour les formations ont été réalisées. Sur le front des abris destinés à la population, 90% est construit. Cela signifie que le programme est complet.

Au service de la collectivité

Pour André Hédiger, il est important que ce type d'ouvrage ne reste pas inoccupé, ou qu'il ne serve que lors d'exercices. La Ville doit pouvoir mettre à disposition ces locaux lors de manifestations se déroulant à Genève.

«Beaucoup de groupements sportifs, folkloriques, culturels de toute la Suisse et de l'étranger n'ont pas toujours les moyens de s'offrir l'hôtel, précise Hédiger.»

La construction de Cayla a donc été complétée de quelques aménagements non prévus par les prescriptions fédérales, pour le rendre agréable aux utilisateurs occasionnels. Ces frais supplémentaires ont été pris en charge par la Ville.

A propos, la nuit coûte Fr. 10.- pour la première et Fr. 7.- pour les suivantes. Selon Jean-Charles Dédo, chef local, ce prix couvre les frais de nettoyage.



Une année charnière pour l'AGEM

L'AGEM tient assemblée

rm. La salle communale du Grand-Saconnex accueillait la «première» assemblée générale de l'Association genevoise des états-majors (AGEM). Parmi la trentaine de membres présents, on reconnaissait: Gabriel Catillaz, conseiller administratif et maire du Gd-Saconnex, Hugues Genequand, ancien directeur de l'Office cantonal de PCi, Henri Meystre, président de l'association cantonale vaudoise des cadres supérieurs de PCi ainsi que André Blanc, CL du Gd-Saconnex.

Une bonne trentaine de membres avaient fait le déplacement pour assister à la «première» assemblée générale de l'AGEM. Rappelons que c'est le projet de réforme 95 de la PCi qui a poussé le Comité à élargir son cercle de membres. En effet, il a paru judicieux de donner accès à la formation et à l'information dispensée par l'association, également aux chefs de secteurs et de services comme à leurs suppléants. «Année «charnière», selon Jean-Charles Dédo, président, après la vague de fond provoquée par l'Autorité politique qui a suspendu tous les cours. L'année 1993 a donc ranimé la confiance de tous, avec le redémarrage des cours d'introduction précédés par des rapports d'incorporation bien accueillis par les citoyens convo-

Quant à l'AGEM, elle compte actuellement

82 membres et il est d'ores et déjà prévu de lancer une campagne de recrutement pour 1994.

Action «téléthon»

«Depuis plusieurs années, au début décembre, explique Dédo, une grande action «téléthon» est organisée principalement en France, en Italie et en Suisse. Il y a deux ans, à Genève, nous avions déjà organisé une telle manifestation pour récolter des fonds en faveur de la lutte contre la myoCette année, c'est à nouveau Genève qui devra piloter cette action pour la Suisse romande. Une centrale de promesse de dons sera installée au centre de PCi de Versoix. Elle sera desservie bénévolement par les membres du Lion's Club. D'autre part, la course de l'Escalade et le Supercross de Palexpo seront dédiés à l'action téléthon. Divers stands, répartis sur l'ensemble du canton et de la ville, seront installés pour vendre des objets au profit du téléthon. Ces stands seront occupés par des bénévoles et des représentants des sapeurs-pompiers, de la police, des samari-



Jean-Charles Dédo, président de l'AGEM: «L'action téléthon aura lieu du 2 au 3 décembre 1994.»

tains et de la PCi. Les dates retenues pour cette action sont celles des 2 et 3 décembre 1994.

C'est Gabriel Catillaz, maire du Grand-Saconnex, qui a apporté le salut des Autorités. Il a rappelé que le Gd-Saconnex fait dorénavant partie d'un regroupement de communes dit de «Valasson» (Versoix, Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy, Bellevue et Gd-Saconnex). Cette occasion permet au maire de montrer qu'il n'est pas toujours facile de se regrouper: «La Commission, précise Catillaz, a eu le sentiment que l'appartenance à un groupement fait perdre un élément de la vie associative; en effet, au Gd-Saconnex, les cours de PCi constituaient un événement dans la vie de la commune. La disparition de cette identité a gêné plusieurs conseillers municipaux. L'autre élément est le fait que dans un groupement, le conseil municipal n'a plus de droit de regard sur les préparations de budgets; c'est une affaire du groupement.»



Gabriel Catillaz, maire du Gd-Saconnex: «... les cours de PCi constituent un événement dans la vie communale...»



Une assemblée attentive.

Une nombreuse assistance

Municipaux vaudois à Gollion

rm. Les élections communales vaudoises d'il y a quelques mois ont modifié la composition de plusieurs municipalités dans le canton. Le Service cantonal de protection civile souhaitait inviter les «nouveaux» délégués municipaux à faire plus ample connaissance avec la PCi, lors d'une présentation au Centre cantonal à Gollion.

Sur les 202 municipalités invitées, 98 ont répondu positivement. Il s'agit plus que d'un succès d'estime que d'avoir réussi à déplacer un tel nombre de personnes, en fin d'après-midi, au Centre cantonal d'instruction de Gollion. Nos Autorités seraientelles avides d'information? En tout cas, cette opération montre que les municipaux prennent leur charge au sérieux et qu'ils désirent en savoir davantage sur la protection civile.

D'ailleurs, la même information a été donnée, deux jours plus tard, aux délégués municipaux de l'Est vaudois, au Centre régional d'instruction (CRIE). Celle-ci a eu tout autant de succès avec la représentation de 61 communes.

Une information complète

C'est Michel Buttin, chef du service cantonal qui accueillait et présentait un historique complet de la création de la PCi en Suisse. Après avoir encore donné une information sur la structure et le fonctionnement des différents services, les municipaux ont pu visionner l'excellent film de l'OFPC: «Ensemble pour aider».

Il a ensuite été beaucoup question de la

Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi pendant la visite du PSS.



réforme 95 et de celle concoctée dans le Pays de Vaud qui n'a toujours pas passé la rampe du Parlement cantonal.

Michel Buttin a expliqué que l'instruction a été grandement remaniée et que de ce fait les jours consacrés à la formation avaient diminué, ainsi que les coûts, sans incidence sur l'efficacité. L'accent a été mis sur la formation des cadres puisque dans le canton, un noyau de six à huit mille personnes devrait suffire, en cas de besoin, à conduire la troupe.

En chiffre, la PCi vaudoise occupe maintenant 50000 personnes. Avec la réforme 95, ce chiffre baissera à 35000 et si la réforme vaudoise devait être admise, 27000 personnes environ devraient suffire.

Un catalogue de prestations

Michel Buttin a ensuite expliqué: «Un catalogue à l'intention des communes, sur les prestations que peut fournir la PCi a été envoyé aux préfets, municipalités et chefs locaux. Ce document met l'accent sur les prestations de la PCi dans des domaines aussi divers que l'environnement, le social, l'urbanisme ou les constructions.

En parlant coût, le chef de l'Office a précisé que lors d'exercices communaux l'engagement de personnel astreint donne droit à des subventions basées sur un montant forfaitaire admis de Fr. 26.20 par jour et par personne. La Confédération prend en charge le 31,5%, soit Fr. 8.30 et le canton 34,25%, soit Fr. 8.95. Le solde par rapport au coût réel de la journée est à la charge de la commune.

C'est après la visite commentée des installations et notamment du Poste sanitaire de secours, que les délégués municipaux ont partagé le verre de l'amitié.



Qui êtes-vous Monsieur le Maire?

Rencontre avec André Hédiger

rm. La protection civile de la Ville de Genève est placée sous l'autorité du Département municipal des sports et de la sécurité. Le chef de ce département et maire de la ville du bout du lac, est un «personnage» de la vie politique genevoise. Sa popularité ne se dément pas. «Protection civile» a rencontré André Hédiger.

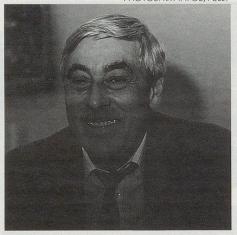


«S'il n'y avait pas la PCi, il faudrait l'inventer.»

Membre du parti du travail, dont il partage le côté idéaliste, André Hédiger n'est pas un dogmatique, pas plus qu'un spécialiste de la sémantique gauchiste. Syndicaliste dans l'âme, défenseur des droits de l'homme et des minorités, il se dépeint volontiers comme humaniste. L'homme a du charme, dont il sait jouer sans jamais abuser. Il souffre profondément des dictatures, qu'elles soient de droite ou de gauche. C'est un homme courtois, mais pressé. Il peut donner l'impression d'être assis sur vingt kilos de dynamite. En fait, il est perpétuellement tenaillé par l'angoisse d'oublier quelque chose; cela lui donne un faux air d'impatience qui pourrait irriter des interlocuteurs peu attentifs.

Issu d'une famille catholique, il est né à Paris en 1941, d'un père d'origine argovienne et d'une mère alsacienne qu'il a eu la douleur de perdre quelques mois après sa naissance, lors d'un bombardement. Sa seconde mère est d'origine bretonne. Toute sa jeunesse a été baignée par ce mélange de culture, pimentée par le côté «CGTiste» de son père.

PHOTOS: RM-INFOS, PULLY



André Hédiger, conseiller administratif et maire de Genève.

Après vingt ans dans le législatif, comme conseiller municipal, il est devenu conseiller administratif il y a sept ans.

Et la protection civile?

Pacifiste, sans détester l'armée dont il reconnaît l'utilité en matière de défense, André Hédiger partage et défend les idées de la protection civile.

Il dit volontiers: «S'il n'y avait pas la PCi, il faudrait l'inventer...», tant il est convaincu que l'institution joue un rôle formateur auprès de nombreux citoyens.

En dehors du rôle que la PCi pourrait être appelée à jouer en cas de conflits, André Hédiger pense qu'elle est très utile pour mener des actions en faveur de villes ou de cantons sinistrés. Pour lui, peu importe le fait que l'image de la protection civile ne soit pas considérée comme «porteuse», politiquement et sur un plan électoral.

Ce rôle d'aide lors de catastrophes ne devrait pas s'arrêter aux frontières de la Suisse. Pour sa part, André Hédiger serait prêt à envoyer demain, et pour autant que cette aide soit acceptée, un contingent formé d'instructeurs dans l'ex-Yougoslavie.

«D'ailleurs, précise Hédiger, j'envoie depuis trois ans des instructeurs au Liban, à Beyrouth, afin de former des étudiants aux techniques des soins à domicile. Récemment encore, une demande d'aide a été formulée par le peuple Sahraoui, actuellement déchiré puisqu'une partie se trouve sur territoire administré par le Maroc. Le problème de la réunification de ce pays est d'ailleurs à l'étude auprès de l'ONU. «Ce peuple autrefois nomade, explique Hédiger, est en phase de sédentarisation. Ceci n'est pas sans poser quantité de problèmes d'éducation aux dangers, comme ceux liés aux premiers soins. Voilà une forme d'aide que pourrait fournir la PCi et qu'étudie d'ailleurs le Service de la Ville.»

L'image de la PCI est liée aux événements...

Il y a peut-être une adéquation entre la crise, ses conséquences pour le citoyen comme pour les finances de la Ville. «Dans ces moments-là, explique encore Hédiger, on a vite tendance à considérer que la PCi constitue une dépense inutile. Pourtant, si l'on réfléchit, les dépenses consenties pour des constructions ne sont pas inutiles. Si on devait diminuer le travail de la PCi, ces locaux de quartier, qui existent, seraient tout de même utiles à des activités culturelles et autres. C'est finalement un acquis de la communauté.»

Il y a aussi l'évolution des mœurs qui ajoute sa note à l'ensemble, pense Hédiger: les dangers de querre atomique s'éloignent, le moratoire suisse sur les centrales nucléaires produit ses effets, finalement c'est l'ensemble des dangers qui paraissent s'estomper.

«Il n'y a pas si longtemps encore, poursuit Hédiger, il est vrai que les cours de formation avaient un côté inintéressant. Le côté utilitaire ne sautait pas aux yeux. Tous ces éléments sont rapidement intégrés à cette forme de conscience populaire simpliste qui fait qu'on rejette vite ce que l'on aurait pu aduler.»

Les points forts ne sont pourtant pas absents, commente encore André Hédiger: «Une partie de la population est maintenant formée. Dans les entreprises, il y a maintenant des responsables de la sécurité dont la plupart ont été formés par la PCi. On dispose encore d'un contingent d'instructeurs qui pourraient fonctionner comme une aide aux civils en Europe mais en Suisse aussi, bien entendu.»

Quant aux points faibles, André Hédiger pense que le coût, tant en construction qu'en frais de fonctionnement, est évidemment en point de mire. Le Service de PCi de la Ville occupe tout de même 62 personnes; le coût total des charges représente lui quelque dix millions.

Pour André Hédiger, voilà quelques raisons qui font que l'image n'est pas aussi bonne qu'on pourrait le souhaiter.

La PCi doit jouer sur le plan international

Le souhait d'André Hédiger serait que la PCi joue un rôle plus important sur le plan international. Il suffirait pour cela d'une prise de conscience et d'une volonté politi-

Cela pourrait commencer d'ailleurs par une adhésion de la Suisse à l'Organisation Internationale de Protection Civile. Pour lui, c'est un lieu idéal d'échange d'expérience.